

CFPPA CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE

88, Chemin des Maures - 06600 Antibes Tel : 04 92 91 02 33 - www.campusvertdazur.fr

FORMATIONS SOUHAITÉES

CONDITIONS D'ACCÈS GÉNÉRALES

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

PROMOTION AGRICOLE

APPRENTISSAGE

*Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus (Pour les jeunes de – de 16 ans : avoir entièrement suivi l'année de 3ème collège)

- *Entretien de positionnement
- + Pré-requis spécifiques selon la formation choisie

*Préinscription en ligne CAPA, BP, BAC PRO, Formation AE :

- > <u>https://www.campusvertdazur.fr/pré-inscriptions</u>
- Pour les BTS + le CS constructions paysagères :
- > www.parcoursup.fr
- <u>& Pour la formation ASV (gérée administrativement par le CFPPA d'Aix-Valabre)</u> :
- ► Cliquez ici Préinscription Formation ASV GIPSA
 Pour la Licence et la formation d'ingénieur :
 Cliquez ici préinscription eCandidat UCA2

FORMATIONS CONTINUES LONGUES ADULTES

- *A partir de 18 ans (inactifs, salarié(e)s, adultes en reconversion, demandeurs d'emplois, ...)
- *Ne pas avoir de contre-indications médicales liées au domaine d'activité (certificat médical à fournir)
- *Entretien de motivation et commission de validation (dans le Mois précédent l'entrée en formation)
- + Pré-requis spécifiques selon la formation choisie

- *Préinscription en ligne :
- > Cliquez ici Préinscription Formation Adulte Longue
- *Validation obligatoire du choix de formation :
- > Soit par un conseiller (France Travail, mission locale, ...)
- > Soit par un organisme financeur (au + tard 3Mois avant l'entrée en formation)

STAGES COURTS (Perfectionnement et Entreprises)

- *Compréhension du Français à l'oral et à l'écrit
- + Pré-requis spécifiques selon la formation choisie

- *Télécharger le dossier de candidature de la filière choisie :
- > <u>Cliquez ici Candidature Stage court Particuliers</u>
- > <u>Cliquez ici Candidature Stage court Professionnels</u> Puis le retourner rempli à l'adresse suivante :
- > <u>cfppa.antibes@educagri.fr</u>

VAE (Validation des acquis de l'expérience)

*Justifier au minimum d'1 An d'exercice d'une activité en lien direct avec le contenu du titre ou diplôme visé (activité salarié(e), non-salarié(e), bénévolat, de volontariat ou relevant d'une période de formation professionnelle)

- *Demande de rendez-vous par mail à :
- > cfppa.antibes@educagri.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situations de handicap (Prendre contact avec un référent handicap : cfppa.antibes@educagri.fr)



















